

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 42 (2005)  
**Heft:** 1650

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1450 Sainte-Croix  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

17 juin 2005  
Domaine Public n° 1650  
Depuis quarante-deux ans,  
un regard différent sur l'actualité

## La Suisse et l'Europe en crise

**Paralysée par son expansion, l'Union européenne pourrait s'inspirer de la méthode helvétique de régler les rapports de pouvoir entre Confédération et cantons.**

**L**e refus du peuple français de ratifier le projet de Constitution européenne et le «non» néerlandais ne sont pas à ranger dans la rubrique internationale, mais dans les pages nationales. Car ils s'imaginent enfin confortés, ceux qui justifiaient leur prudence et leur scepticisme par les difficultés de la construction européenne. Moteur cassé, l'Union aurait perdu sa dynamique et son pouvoir attractif. Les sondages, y compris chez les jeunes, qui ne sont pas tous nés le 6 décembre 1992, révéleraient cette désaffection. Et sans sondage, tout observateur peut affirmer qu'il n'y a pas de majorité populaire pour soutenir aujourd'hui une adhésion. Les «tout-de-suististes» se sont raréfiés. Prudent, le Conseil fédéral annonce un rapport, un de plus. Pourtant, dans ces circonstances estimées défavorables, le rôle européen de la Suisse peut s'affirmer.

### L'échec de l'EEE

Le refus de la Constitution tient, pour une bonne part, à l'incapacité de l'Union de définir ses limites géographiques et politiques. La Turquie serait-elle européenne du seul fait qu'elle est laïque et qu'elle a révisé son code civil et son code pénal? Mais le problème des limites territoriales de la péninsule européenne avait été posé quinze ans plus tôt par Jacques Delors. Il avait imaginé une théorie des trois

cercles: l'Union, ses voisins privilégiés et le reste du monde. L'Espace économique européen devait être la concrétisation du deuxième cercle. Ce fut un échec, pas seulement à cause du refus du peuple suisse, mais pour des raisons de conception. L'Union exigea que tous les problèmes des membres de l'EEE fussent réglés en un seul paquet: de l'atlantique Islande à l'alpine Confédération suisse, et que pour tous s'impose la règle d'adopter l'acquis communautaire et ses développements futurs. La spécificité de chaque voisin était niée au profit d'un cercle concentrique d'assimilation. L'Union n'a pas dès lors su forger conceptuellement une autre doctrine que celle de son expansion. Pourtant le refus de la Suisse, à l'évidence géographiquement européenne mais politiquement originale, aurait dû conduire à une révision de la doctrine Delors. Elle n'eut jamais lieu. D'où le rappel à l'ordre des peuples français et néerlandais qui ne veulent plus d'une expansion, fuite en avant.

### L'uniformité et l'asymétrie

L'Union doit déployer toute son énergie pour créer un véritable espace européen où circulent librement les personnes, les capitaux et les marchandises.

*continue en page 2*

### Sommaire

Le moratoire sur les OGM demandé par une initiative risque de pénaliser la recherche suisse.  
*page 2*

Qualité des médecins et soins en réseaux sont indispensables pour réformer le système de santé suisse.  
*page 3*

Le nouveau découpage du canton de Vaud ne doit pas saucissonner sa capitale.  
*page 4*

L'immigration passée au crible des statistiques. Premier volet consacré au livre d'Etienne Piguet.  
*page 5*

Forum: les fusions dans le canton de Fribourg.  
*page 6*

Le Feuilleton (18) d'Anne Rivier.  
*page 8*

### Energie

Notre avenir énergétique passe par une production diversifiée et décentralisée et par une politique volontariste d'économies, contre le développement du programme nucléaire.

*Edito page 3*